

L'ignorance, les sciences et le droit

25 janvier 2024 - Salle 3.3 (Espace Cassin)

26 janvier 2024 - Salle du Conseil n°1 (Bâtiment Pouillon)

Faculté de droit et de science politique - Aix-en-Provence



Sous la direction scientifique de Laura Canali,
Valentine Delcroix et Saidou Diop

Jeudi 25 janvier 2024 - Salle 3.3 (Espace Cassin)

9h - Café d'accueil

9h30-9h45 - Propos introductifs

Vincent Mazeaud (Vice-doyen à la recherche de la Faculté de droit et de science politique)

Ève Truilhé (Directrice de l'UMR DICE 7318)

9h45-10h30 - L'ignorance : thème et enjeux de recherche

Laura Canali, Valentine Delcroix, Saïdou Diop (Équipe organisatrice)

Valentin Brunel (Ingénieur d'études, Aix-Marseille Université)

10h30-10h45 - Pause café

10h45-12h30 - Axe 1 : Définir l'ignorance

Modérateur : **Romain Le Boeuf** (Professeur, Aix-Marseille Université)

Jean-Marc Lévy Leblond (Professeur, Université Côte d'Azur)

De l'ignorance comme condition de la connaissance.

François Dedieu (Chargé de recherche, Université Paris-Est)

L'ignorance comme déni collectif : le cas des dangers des pesticides agricoles.

Xavier Magnon (Professeur, Aix-Marseille Université)

Connaître juridiquement l'ignorance.

12h30-14h - Déjeuner

14h-15h30 - Axe 2 : Identifier l'ignorance

Modératrice : **Laura Canali** (Enseignante-chercheuse contractuelle, Université de Nîmes)

Jean-Sylvestre Bergé (Professeur, Université Côte d'Azur)

Ignorance, sciences et droit : dialectique des approches *a priori* et *a posteriori*.

Valentin Brunel (Ingénieur d'études, Aix-Marseille Université)

Auxane Delage (Doctorante, Aix-Marseille Université)

De l'ignorance du droit au droit de l'ignorance ? Une cartographie historique des usages d'une notion polysémique en droit français.

Mate Paksy (Maître de conférences, Université de Lille)

Dworkin et la problématique de l'ignorance en droit face à la pratique juridique humaine.

15h30-15h45 - Pause café

15h45-17h30 - Axe 3 : Créer l'ignorance

Modératrice : **Valentine Delcroix** (Doctorante, Aix-Marseille Université)

Simon Hutin (Doctorant, Université de Tours)

Quand l'ignorance présente un intérêt... La mobilisation du doute scientifique à des fins stratégiques dans le cadre de la santé environnementale.

Léa Navel (Maître de conférences, Université Paris-Cité)

La fiabilité scientifique des initiatives citoyennes européennes. Étude de cas à partir de leur financement.

Aurélia Guedj (Maître de conférences, Université Paris-Saclay)

Les interfaces déceptives ou l'art de maintenir l'internaute dans l'ignorance.

Sonia Desmoulin (Chargée de recherche, Université de Nantes)

Faire parler les images ? Le contentieux du syndrome du bébé secoué et la discussion de l'expertise posant un diagnostic médico-légal.

Vendredi 26 janvier 2024 - Salle du Conseil n°1 (Bâtiment Pouillon)

9h - Café d'accueil

9h15-10h45 - Axe 4 : Prévenir l'ignorance

Modératrice : **Éloïse Gennet** (Professeure junior, Aix-Marseille Université)

Pierre Walckiers (Doctorant, Université catholique de Louvain)

On ne discute pas juridiquement d'un argument scientifique ? Analyse critique de l'utilisation des données scientifiques dans le cadre des discussions juridiques relatives à la dématérialisation des semences.

Alya Hafsaoui (Doctorante, Université Grenoble-Alpes)

L'ignorance, l'horizon indépassable de la régulation numérique ?

Sacha Sydoryk (Maître de conférences, Université de Picardie Jules Verne)

Le travail doctrinal comme réduction de l'ignorance normative.

10h45-11h - Pause café

11h-12h30 - Axe 5 : Gouverner avec l'ignorance

Modérateur : **Saïdou Diop** (Doctorant, Aix-Marseille Université)

Hugo Avvenire (Enseignant-chercheur contractuel, Université de Bordeaux)
Normes de véracité et ignorances dans la procédure parlementaire, la quadrature du cercle de la démocratie représentative.

Alexandre Viala (Professeur, Université de Montpellier)
La démocratie est-elle le règne de l'ignorance ?

Marthe Fatin-Rouge Stefanini (Directrice de recherche, Aix-Marseille Université)
L'information des citoyens dans les mécanismes participatifs : quel contenu pour quels objectifs ?

12h30-14h - Déjeuner

14h-15h30 - **Axe 6 : Juger dans un contexte d'ignorance**

Modérateur : **Habib Badjinri Touré** (Post-doctorant, Aix-Marseille Université)

Tiphaine Demaria (Maître de conférences, Aix-Marseille Université)
L'ignorance devant le juge international.

Claire Portier (Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc)
L'ignorance saisie par le droit de la responsabilité civile. De quelques éléments de réflexion sur les dommages différés.

Freddy Leprodhomme (Doctorant, Aix-Marseille Université)
Le contrôle *in concreto* du lien de causalité dans le procès administratif à l'épreuve de l'ignorance scientifique.

15h30-15h45 - Pause café

15h45-17h - **Axe 7 : Juger l'ignorance**

Modératrice : **Marie Glinel** (Post-doctorante, Aix-Marseille Université)

Carine David (Professeure, Aix-Marseille Université)
Juger les situations d'ignorance : petit florilège en contexte ultramarin.

Nefeli Lefkopoulou (Docteure, Institut d'études politiques de Paris, École de droit)
Le contrôle de l'ignorance du législateur par le juge constitutionnel : enjeux et limites.

Gaspard Bono (Juriste, ancien membre de la clinique juridique de l'environnement, Aix-Marseille Université)
Comment sanctionner l'« agnotofacture » ?